



Blonay, le 28 août 2025

**Préavis N° 20-2025 concernant le réaménagement  
de la traversée du village de St-Légier-La Chiésaz,  
4ème étape, pour un montant total de  
CHF 3'780'000.-**

### EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Blonay – Saint-Légier du 26 août 2025 présidée par M. Charles Morard, président.

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier,

vu le préavis N° 20-2025,

vu les rapports des commissions chargées de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à la majorité ( 53 oui, 2 non et 9 abstentions), les conclusions du préavis municipal, à savoir :**

- d'autoriser la Municipalité à exécuter les travaux tels que décrits dans le présent préavis et à signer tous les documents nécessaires ;
- d'octroyer à cet effet à la Municipalité un montant de CHF 3'780'000.- ;
- d'encaisser l'éventuelle subvention cantonale ;
- d'autoriser la Municipalité à financer cet investissement par le recours à l'emprunt.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 26 août 2025.

### LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

Charles Morard



La secrétaire suppléante

Céline Morier